



**HAL**  
open science

# Cluny, Saint-André de Gap, le Dévoluy. L'implantation clunisienne en Haute-Provence – milieu Xe-XIe siècle

Eliana Magnani

► **To cite this version:**

Eliana Magnani. Cluny, Saint-André de Gap, le Dévoluy. L'implantation clunisienne en Haute-Provence – milieu Xe-XIe siècle. Dominique Rigaux; Gisella Cantino Wataghin. Regards croisés sur le Dévoluy. Cultures et sociétés dans les pays alpins, CNRS-MSH Alpes, pp.101-119, 2005. halshs-00009149

**HAL Id: halshs-00009149**

**<https://shs.hal.science/halshs-00009149>**

Submitted on 9 Aug 2008

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**Eliana MAGNANI**

**« Cluny, Saint-André de Gap, le Dévoluy**

**L'implantation clunisienne en Haute-Provence – milieu X<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècle »**

article paru dans *Regards croisés sur le Dévoluy. Cultures et sociétés dans les pays alpins*, dir.

Dominique Rigaux et Gisella Cantino Wataghin,

Grenoble, CNRS-MSH-Alpes, 2005, p. 101-119

La première mention connue du Dévoluy se trouve dans les sources d'une dépendance clunisienne de la Haute-Provence : à une date inconnue du dernier tiers du XI<sup>e</sup> siècle, « l'église Saint-Étienne, située dans le lieu appelé Dévoluy (*Devologium*) », est donnée au prieuré de Saint-André de Gap par l'évêque Laugier I<sup>er</sup> (1079-1083) (GUILLAUME, 1882, n° 13). Cette mention fugace, conservée grâce aux érudits bénédictins de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, place le Dévoluy dans la longue histoire de ce « vieux pays clunisien » (RICHE, 2000) qu'est la Provence. En effet, avec le nord de l'Italie, la Provence est la première région d'expansion des moines clunisiens en dehors de la Bourgogne. Grâce aux rapports entretenus avec l'aristocratie locale depuis le milieu du X<sup>e</sup> siècle, les Clunisiens y ont reçu des biens et des églises, créé des centres de vie monastique, de gestion foncière et seigneuriale qui sont demeurés pendant des siècles sous leur contrôle.

Seulement une cinquantaine de chartes de Cluny, datant d'entre 950 et 1150 et pour la plupart des copies, concernent les possessions provençales. Malgré cette documentation lacunaire, il est possible de reconstituer les grandes lignes de l'implantation clunisienne en Provence<sup>1</sup>. Les recherches des quinze dernières années sur Cluny<sup>2</sup> ont dégagé les principaux éléments qui jalonnent la constitution de *l'ecclesia cluniacensis* — cet impressionnant réseau de dépendances, dont la conception et la structure juridique se transforment surtout sous l'abbatit d'Odilon (994-1048) (POECK, 1998 ; IOGNA-PRAT, 1998, p. 60-87). Outre que par les donations de biens et de droits, d'églises et d'hommes, le réseau clunisien se développe grâce à l'activité réformatrice de ses abbés. Depuis la fondation de l'abbaye en 909/910, les abbés de Cluny étaient appelés à réformer des monastères et le faisaient à titre personnel. Avec Odilon,

---

<sup>1</sup> Pour les détails concernant l'implantation clunisienne en Provence, je me permets de renvoyer une fois pour toutes au premier chapitre de ma thèse (MAGNANI, 1999, p. 24-97).

<sup>2</sup> La bibliographie concernant Cluny est très abondante. On consultera la bibliographie exhaustive dans le site *Bibliotheca Cluniacensis novissima*, [www.uni-muenster.de/Fruehmittelalter/Projekte/Cluny/BiblClun/Welcome-f.html](http://www.uni-muenster.de/Fruehmittelalter/Projekte/Cluny/BiblClun/Welcome-f.html) et les bilans historiographiques dans IOGNA-PRAT et SAPIN, 1994 et IOGNA-PRAT, 2000.

on cherche désormais à constituer un ensemble unifié autour de Cluny et de son abbé en essayant d'intégrer l'établissement réformé. Alors que Cluny se constitue en seigneurie monastique, les confirmations et les privilèges d'exemption que l'abbaye obtient de la papauté tendent à soustraire ses moines, où qu'ils se trouvent, du pouvoir de l'évêque diocésain et à renforcer le lien et le parallèle avec Rome. Dans ce cadre général de mise en place d'une « Église monastique » indépendante, l'implantation clunisienne en Provence ébauche déjà, pendant l'abbatit de Maïeul (954-994), la structure du réseau clunisien du XI<sup>e</sup> siècle. Les dépendances provençales sont des établissements nouveaux ou récemment restaurés. Leur « identité » clunisienne est assurée dès l'origine. Maïeul en Provence n'agit pas en abbé réformateur mais comme abbé de Cluny au service de son abbaye, essaimant au nom et au profit de celle-ci. Il y préfigure en quelque sorte l'*ecclesia cluniacensis* que son successeur développe plus concrètement par la suite.

Constitué surtout au X<sup>e</sup> siècle, le réseau clunisien provençal se concentre au nord de la Durance, les implantations dans les contrées plus proches de la Méditerranée, comme à Lérins (1022) ou à Saint-Gervais de Fos (1081), étant ponctuelles et éphémères. C'est en Haute-Provence que la présence clunisienne est la plus vivace, comme en témoignent les importantes constructions et les décors en mosaïque réalisées au XII<sup>e</sup> siècle dans des prieurés comme Ganagobie ou Saint-André-de-Rosans (FIXOT, PELLETIER, BARRUOL, 1996 ; *Saint-André-de-Rosans*, 1989, p. 105-156 ; BARRUOL 1990 ; ESQUIEU, 1991). En revanche, nous n'avons conservé aucune documentation écrite produite dans ces prieurés à cette époque. La série d'analyses des actes du chartrier de Saint-André de Gap, effectuée à la fin XVII<sup>e</sup> siècle, demeure la seule source qui permette d'envisager concrètement l'ancrage de l'un de ces prieurés clunisiens dans la société locale au XI<sup>e</sup> siècle. Au vu de cette documentation, et en retenant le cadre chronologique des longs abbatiats de Maïeul et d'Odilon, on présentera ici les lignes générales de l'implantation clunisienne en Provence, en s'arrêtant sur les enjeux idéologiques et politiques qui entourent la création et le développement de certaines dépendances comme Valensole, Ganagobie, Saint-André-de-Rosans et Sarrisans, avant de traiter plus particulièrement du prieuré de Saint-André de Gap.



à partir du milieu du X<sup>e</sup> siècle. Il succède à une période trouble, entre le milieu du IX<sup>e</sup> et le début du X<sup>e</sup> siècle, pendant laquelle différentes factions de l'aristocratie méridionale s'affrontaient (POLY, 1976), provoquant probablement la disparition ou le ralentissement de l'activité de monastères anciens comme Lérins ou Saint-Victor de Marseille. Le « renouveau monastique » est, d'autre part, étroitement lié à la mise en place des seigneuries. Les familles aristocratiques légitiment alors leurs nouveaux pouvoirs en s'investissant dans la création de monastères ou prieurés dans leurs domaines. Lieux de mémoire et de sociabilité, c'est autour des monastères et de leurs dépendances que s'articulent alors les réseaux aristocratiques.

La fondation de dépendances clunisiennes en Provence, et plus généralement dans la vallée du Rhône, est en rapport avec ces réseaux. Les premières donations à Cluny dans la région proviennent de la très haute aristocratie issue du cousinage et du palais carolingien (ROSENWEIN, *Saint Maïeul*, 1994). Inguilberte, épouse de Guillaume d'Aquitaine, fondateur de Cluny en 909/910, était la soeur de Louis l'Aveugle, roi de Provence, dont les prétentions s'étendaient à la Bourgogne et à l'Italie. Son cousin, Hugues d'Arles, a dirigé la Provence pendant la première moitié du X<sup>e</sup> siècle. Il offre à Cluny des biens dans le comté de Lyon, en 942 (CLU n° 544). Son neveu Manassès, d'abord archevêque d'Arles puis de Milan, donne en 948 des possessions sises dans le comté de Chalon (CLU n° 726). En Provence, leurs alliés chercheront à les imiter en adressant des dons à Cluny, ce que Barbara H. Rosenwein a appelé de « donations émulatrices ». Ces donations commencent dans l'Uzège, qui fait partie du comté de Provence à cette époque, avec la famille de Sabran et leurs alliés. En 945 (ou en 948), Gérard de Sabran, archevêque de Narbonne se convertit à la vie monastique et offre divers biens dont l'église Saint-Saturnin-du-Port qui deviendra le plus important prieuré de Cluny dans le Midi (CLU n° 693, 724, 817)<sup>3</sup>. De l'autre côté de Rhône, dans le comté de Die, près de la limite du diocèse de Gap, ce sont probablement des membres de la famille de Castellane qui sont à l'origine, en 956/957, de la donation de Condorcet (CLU n° 1013). En 958/959, Saint-Amand de Clansayes est donné par le roi Conrad le Pacifique, à la demande du comte Boson et confirmé plus tard par le roi carolingien Lothaire (CLU n° 1052, 1067).

En 954, le nouvel abbé de Cluny, Maïeul, est issu, de la part de son père Fouquier, d'une famille de l'aristocratie gallo-romaine provençale, qui s'était exilée en Bourgogne au début du X<sup>e</sup> siècle. Il appartenait par sa mère Raimonde à la famille du comte de Mâcon, lui-même avoué de Cluny et l'un des fidèles des Guillelmides, fondateurs de l'abbaye (IOGNA-PRAT, *Saint Maïeul*, 1994). C'est au cours de son abbatiat que Cluny obtiendra la plus grande partie

---

<sup>3</sup> Saint-Saturnin-du-Port, situé sur la rive droite du Rhône, est connu à partir du XIV<sup>e</sup> siècle comme Pont-Saint-Esprit, après la construction du célèbre pont sur le fleuve.

de ses possessions en Provence, et cela grâce à un double mouvement, l'essai de récupération de l'héritage paternel de Maïeul et les donations de l'aristocratie régionale.

Fort de son prestige auprès de la papauté et des souverains ottoniens, Maïeul essaiera de récupérer au profit de son abbaye les anciens biens appartenant au patrimoine de son père et qui, pendant la période de troubles et suite à l'exil de la famille, avaient été incorporés par d'autres familles. Il échoue pour ce qui concerne les *villae* situées dans le comté d'Apt (CLU n° 1071), mais réussit à ravoit le domaine de Valensole qui était sous le contrôle des comtes de Provence et avec qui Maïeul entretient des relations privilégiées.

La création d'un prieuré à Valensole remonte aux environs de 998, déjà sous l'abbatit d'Odilon. L'existence de cette dépendance se consolide dans les premières décennies du XI<sup>e</sup> siècle, suite à de difficiles négociations avec l'évêque de Riez et l'aristocratie locale (CLU n° 105, 1290, 1837, 1866, 1990, 1991, 2066, 2268, 2916, 2917). Seul ancien domaine de l'héritage de Maïeul où les clunisiens ont pu s'implanter durablement, Valensole est pour les moines un symbole de la légitimité de leur présence en Provence et de la politique de leurs abbés dans la constitution de l'*ecclesia cluniacensis*. Cela transparaît dans la façon dont ont été organisés les premiers cartulaires de Cluny, projet qui aurait germé dans les dernières années de l'abbatit d'Odilon et réalisé pendant l'abbatit d'Hugues de Semur (1049-1109) (HILLEBRANDT, 1993 ; IOGNA-PRAT, 1993 ; AT SMA et VEZIN, 2000). Dans les cartulaires les actes concernant chaque abbé ont été réunis selon la personnalité et surtout d'après les faits les plus marquants de chaque abbatit. Le premier document correspondant à l'abbatit de Maïeul est la donation de Valensole et de l'église Saint-Maxime faite par le comte Guillaume II (966-993), forme de reconnaissance publique des droits d'héritage de l'abbé. Quand les cartulaires ont fini d'être rédigés à la fin du XI<sup>e</sup> ou au début du XII<sup>e</sup> siècle, on transcrit avant cet acte la liste des biens de Fouquier, père de Maïeul. Cette liste reprend les éléments du douaire de sa mère Raimonde (909), et représente tout ce que les clunisiens pouvaient prétendre avoir en Provence par l'intermédiaire de Maïeul et ses parents. Le rôle d'Odilon dans l'accomplissement de l'œuvre provençale de Maïeul est pour sa part exprimé par la transcription parmi les premiers documents de son cartulaire de l'acte par lequel les clunisiens ont finalement réglé leurs différends avec l'évêque de Riez au sujet de Valensole. Cet acte est suivi significativement de la notice relatant la construction de l'église de Sarriens (1037), dans le domaine que le comte Guillaume II, dans son lit de mort, avait offert à Maïeul.

La famille comtale représente le principal soutien des Clunisiens en Provence, mais tout un réseau de hauts personnages, laïcs et ecclésiastiques, issus des grandes familles de l'aristocratie, se lie également à l'abbaye.

L'évêque de Sisteron, Jean III († 966), serait à l'origine de la donation de Ganagobie aux Clunisiens, probablement avant qu'il ne devienne évêque vers 964. Les informations sur le rattachement de Ganagobie à Cluny nous parviennent indirectement par l'œuvre du jésuite Jean Colombi, *Opuscula Varia*, publiée en 1668 à Lyon. Dans les quatre pages qu'il consacre à Ganagobie, Colombi reprend les renseignements du *Livre vert*, aujourd'hui également disparu, rédigé au début du XVI<sup>e</sup> siècle par l'évêque de Sisteron, Laurent Bureau, qui y raconte l'histoire de son diocèse. D'après le *Livre vert*, Jean tenait le lieu de Ganagobie par héritage (*de patrimonio suo*) (GCN, t. I, c. 682-683), mais à une époque où les patrimoines des églises épiscopales se trouvaient imbriqués dans ceux des grandes familles locales, il ne faut pas écarter la possibilité que le plateau de Ganagobie ait été une ancienne possession de l'Église de Sisteron, bien nantie dans la région. L'évêque y a fait construire deux églises : l'une en l'honneur de sainte Marie, et l'autre de saint Jean-Baptiste. C'est dans le sanctuaire de son saint éponyme qu'il demande à être enseveli.

L'existence d'un double sanctuaire et le rôle funéraire de la fondation de Jean III rapportés par ce récit, ont été mis en lumière par les structures retrouvées au cours des fouilles (FIXOT, PELLETIER, BARRUOL, 1996). Ces structures ont permis de révéler l'importance religieuse du site, à l'époque carolingienne, avant son octroi à Cluny. Les fouilles dans les bâtiments monastiques du cloître roman actuel ont par ailleurs révélé des vestiges d'un cloître primitif bâti dans le courant du XI<sup>e</sup> siècle, témoignant du développement et de la vitalité du prieuré. En effet, après sa donation à Cluny, à partir de la fin du X<sup>e</sup> siècle, Ganagobie reçoit une série de donations —églises, dîmes, terres et revenus— des évêques et seigneurs de la région, devenant ainsi le principal prieuré clunisien en Provence. L'une de ses plus importantes possessions se trouve dans les environs du monastère, à Peyruis, elle est due aux donations de l'évêque Ours, successeur de Jean III sur le siège de Sisteron, et de Lambert et Galburge, souche de l'importante famille de Reillanne (*Gallia Christiana Nova*, Paris, 1715, t. I, c. 509). Confirmant, en 1013, la donation de ses parents, Boniface de Reillanne souligne : « *je fais cette donation pour que les frères de Cluny, qui habiteront ce lieu de Sainte-Marie de Ganagobie, en jouissent et soient propriétaires. Si toutefois ce lieu venait à être séparé de Cluny, je veux que mon héritage appartienne toujours aux moines de Cluny* ». Une telle disposition atteste, certes, l'attachement de l'aristocratie locale aux Clunisiens, mais elle révèle surtout les possibles dissensions qui pouvaient traverser la communauté monastique de Ganagobie. Une autre donation connue effectuée en faveur de Ganagobie, a eu lieu en 1022-1023, à l'initiative de Gaudemar de la famille de Mison, futurs vicomtes de Gap. Il offre avec son épouse et leurs fils, l'église Sainte-Marie du *castrum* de Beaujeu, avec les dîmes et

prémices et deux manses cultivés, dans le comté de Gap. Dans le comté de Die, ils donnent le *castellum Lunis* (Lus-la-Croix-Haute), la vallée de *Gargatas* (La Jarjate) et deux alpages (CLU n° 2771).

En 988, plus de vingt ans après la donation de Ganagobie, un clerc nommé Richaud<sup>4</sup> fonde l'église Saint-André dans le pays de Rosans, dans l'évêché de Gap, et la confie à Cluny et à l'abbé Maïeul (CLU n° 1784, 2529, 3761). Il dote cette église, qui deviendra un prieuré important, d'une série de biens dans les diocèses de Gap et Vaison et quelques années plus tard, donne encore à l'abbé Odilon d'autres possessions dans ces mêmes évêchés. Dix ans après la donation de Rosans, Richaud est le seul bienfaiteur de Cluny en Provence dont le nom figure dans le diplôme d'exemption de Grégoire V, témoignant de la haute place qu'il occupe alors dans la mémoire clunisienne (ZIMMERMANN, t. II, n° 351, p. 682-686 - 22 avril 998). À la fin du XI<sup>e</sup> siècle, son souvenir est toujours vivant : une notice dresse la liste de ceux qui tiennent des biens que *domnus et venerabilis Ricaudus* a offerts à Cluny dans le Rosanais. Cette notice est un bon exemple du caractère « patrimonial » de la mémoire monastique : le souvenir des donateurs reste étroitement lié aux biens donnés.

La dernière donation que Maïeul reçoit en Provence, Sarrians, est une initiative du comte Guillaume II. Le prieuré se trouvait dans l'ancien diocèse d'Orange et dépendait du monastère de Saint-Saturnin-du-Port. Le seul document conservé le concernant, explicite les relations que l'abbé et les clunisiens entretenaient avec les comtes de Provence et l'aristocratie locale (CLU n° 2779, 2813, 2866). Il renvoie aux constructions et représentations idéologiques engendrées par les moines pendant l'abbatit d'Odilon. Il s'agit d'un acte de donation non daté mais remontant probablement à 1037, passé par le moine Laugier lors de la consécration de l'église qu'il avait fait construire dans la « *'villa' dénommée Sarrians, que Guillaume, autrefois duc de Provence et père de la patrie, céda de son vivant et donna, à l'heure de la mort, au monastère clunisien des apôtres Pierre et Paul — lieu où il demanda à être inhumé — et au bienheureux Maïeul encore de ce monde* ». Mort en 993, le comte Guillaume II (« le Libérateur ») avait été l'un des chefs des expéditions qui entre 972 et 975 avaient expulsé les Sarrasins installés depuis plusieurs décennies en Provence Orientale (AMARGIER, 1963). Cette guerre avait été menée « au nom de l'abbé Maïeul », capturé dans les Alpes par les Sarrasins lors d'un retour de Rome, sur le chemin de Cluny. Libéré contre rançon, son enlèvement, dit-on, avait provoqué une grande émotion chez les nobles de Provence. Pour venger l'abbé, ils partent en guerre contre ses ravisseurs. De cette époque date probablement l'amitié liant Maïeul et Guillaume II, principal appui de l'implantation clunisienne en Provence. Syrus, hagiographe de Maïeul, est le premier à relater l'enlèvement de l'abbé. Il raconte aussi que l'abbé s'était rendu à Avignon pour assister le comte sur son lit de mort (IOGNA-PRAT, 1988, p.

---

<sup>4</sup> L'identification de Richaud demeure incertaine, mais il était probablement apparenté aux Mison, dont sont issus les vicomtes de Gap.

277-278). À cette occasion, probablement, le comte offre la *villa* de Sarrians et demande à être enseveli à Cluny.

Quelques années plus tard, l'abbé Odilon est en train de mener une lutte très concrète pour assurer la présence clunisienne en Provence, présence menacée par les turbulences seigneuriales, la mauvaise volonté de certains prélats et la concurrence des communautés monastiques provençales. Avec d'autres ecclésiastiques provençaux — Isarn, abbé de Saint-Victor de Marseille, Raimbaud de Reillanne, archevêque d'Arles, en l'occurrence consécrateur de l'église de Sarrians — Odilon lance le mouvement de la « Trêve de Dieu », interdisant les violences pendant certaines périodes de la semaine et de l'année. Dans ce contexte d'affrontements avec les seigneurs laïques, dans la vie de saint Maïeul qu'il écrit lui-même, Odilon prolonge la tradition clunisienne qui définit la place des nobles guerriers dans la société chrétienne comme le bras armé de l'Église (ODILON DE CLUNY, 1614). Il présente le comte Guillaume II comme un modèle pour l'aristocratie. En faisant de Maïeul celui dont le courage affranchira la Provence des Sarrasins, il est le premier à rattacher Guillaume II à leur expulsion et à affirmer que le comte était devenu moine avant sa mort. Contre tous les laïcs remuants et violents il propose l'exemple de l'un d'entre eux qui avait utilisé la violence pour la cause divine, était attaché aux moines et avait obtenu la rédemption par la conversion monastique.

Ces constructions idéologiques se retrouvent prolongées dans l'acte relatant la construction de l'église de Sarrians par Laugier. Devenu moine de Cluny en 1023 en même temps que son frère Pons, Laugier était issu d'une importante famille de l'aristocratie provençale, les Orange-Mévouillon, proche de l'abbaye bourguignonne. Comme l'on verra, le frère de Laugier, l'évêque Féraud de Gap, est à l'origine du prieuré clunisien de Saint-André de Gap. Quand Laugier dote et fait consacrer l'église de Sarrians, on se souvient des liens unissant l'abbé Maïeul et le comte Guillaume II, salué comme le « *père de la patrie* ». L'église est significativement dédiée « *à la mémoire de la très victorieuse Croix du Seigneur* » (en plus des saints Pierre et Paul, Marcel et Saturnin vénérés à Cluny), dans une référence probable aux victoires militaires du comte contre les Sarrasins, exaltées comme autant de triomphes de la Croix (IOGNA-PRAT, 1990). En Provence, où le souvenir de l'envahisseur sarrasin se rapporte à un passé relativement récent, l'idéal de la Croix —préfiguration de l'esprit de Croisade— trouve une référence concrète. C'est cet idéal qui transparaît dans la création d'un prieuré clunisien dans l'ancien domaine comtal de Sarrians.

D'autres biens en Provence ont dû être donnés à l'abbaye bourguignonne pendant l'abbatit de Maïeul, car, bien qu'on n'en conserve pas les actes de donation, ils apparaissent, quatre ans après le décès de Maïeul, dans les confirmations du roi Rodolphe III et du pape Grégoire V, de 998 (CLU n° 2466 ; ZIMMERMANN, t. II, n° 351, p. 682-686). Il s'agit notamment du *castrum* de Colonzelle, de la *curtis* de Tulette et de la *cella* de Saint-Pantaléon dans le diocèse de Saint-Paul-Trois-Châteaux, de Thèze au bord de la Durance et de maisons à Arles et à

Avignon. Ces possessions précisent encore le contour haut provençal du réseau clunisien, renforcé par les donations qui affluent encore à l'époque d'Odilon, comme celle d'Armand, lévite, futur évêque de Viviers, qui offre entre 998 et 1015, des biens allodiaux ayant appartenu à ses parents dans le Tricastin et dans le Vivarais (CLU n°1988) ou celle d'un certain Nantelme, fils de Fouquier, de deux églises, la première dans le diocèse de Grenoble, la deuxième dans le diocèse de Gap, Saint-Firmin en Valgaudemar (CLU n° 2105).

Certaines donations reçues par Cluny dans les années qui ont suivi la mort de l'abbé Maïeul s'insèrent encore dans le contexte de la politique menée par cet abbé en Provence. C'est notamment le cas de la donation faite par le comte Roubaud (965-1008), frère de Guillaume II, du *castrum* de Piolenc, dans le diocèse d'Orange, avant 998 (CLU n°1987 ; POLY, p. 173). La donation de Roubaud s'adresse au nouvel abbé de Cluny, Odilon, et témoigne, après la disparition de Guillaume II, de la continuité des relations entre les comtes de Provence et l'abbaye bourguignonne. Cependant, il faudra plus de trente ans avant que des comtes effectuent une nouvelle donation à Cluny. Le comte Guillaume IV (1030-1037), fils du comte Roubaud, et sa femme Lucie, en 1030, font don d'un manse à Gap (GUILLAUME, n° 5). Par l'intermédiaire de certains fidèles de Guillaume IV et de Lucie, Cluny reçoit des biens comtaux dans le pays de Venasque (CLU n° 1994). Dix ans plus tard on relève trois donations dans l'évêché de Die de la part de Pons, comte de Toulouse (1037-1060), petit-fils, par sa mère, du comte de Provence Roubaud (CLU n° 2947, 2951, 2948)<sup>5</sup>.

Saint-André de Gap est le dernier prieuré clunisien d'une certaine importance à être créé en Provence. Depuis sa fondation, on y retrouve les réseaux aristocratiques « traditionnels » de Cluny en Haute-Provence, preuve du renforcement, voire de la continuité des dévotions clunisiennes au sein de l'aristocratie locale, au long du XI<sup>e</sup> siècle.

Les origines de l'église de Saint-André de Gap remontent au moins à 1010, lorsque Adalard demande à l'évêque Féraud de Gap (1003-1040) et à ses chanoines de la consacrer (GCN, t. I, instr., c. 273, n° VI). À cette occasion l'évêque dote l'église de la moitié des dîmes du manse exploité par Adalard, tandis que ce dernier et son épouse offrent la moitié d'une vigne dans le territoire de Gap pour l'entretien du prêtre desservant l'église. Le transfert de Saint-André à Cluny et à l'abbé Odilon le 27 mars 1029, est réalisé par le même évêque et ses chanoines, à la demande de l'un d'entre eux, Arbitrius, et du prévôt de Saint-André-de-Rosans, Pons (GCN, t. I, instr., c. 274, n° VIII). Plusieurs chanoines souscrivent l'acte et l'un d'entre eux porte le nom du fondateur de l'église Saint-André en 1010, Adalard. Certaines indications contenues dans les analyses des dix-sept chartes du chartrier de Saint-André, tendent à révéler l'attachement des chanoines de Gap à ce nouveau prieuré clunisien. En effet, le chanoine Arbitrius, qui avait été à l'origine de la donation à Cluny, souscrit la donation d'un champ près

---

<sup>5</sup> Le fils de Pons, le comte Raimond de Saint-Gilles, poursuit en 1065 l'attachement de sa branche à Cluny en lui offrant l'abbaye de Gourdagues qui devait rester sous la tutelle du prévôt de Saint-Saturnin-du-Port (CLU 3404). L'année suivante, pour l'âme de Pons, sa femme Almodis et son fils Raimond donnent l'abbaye de Saint-Gilles du Gard aux Clunisiens (CLU 3410 ; MAGNANI, 2004).

de la Luye faite au prieuré par Inguilbert, père du moine Gisbernus (GUILLAUME, n° 4)<sup>6</sup>. Un autre chanoine de Gap, Pierre Odoïn, devient moine et offre une terre sise près du torrent de Bonne au prieuré de Saint-André (GUILLAUME, n° 6)<sup>7</sup>. Il faudrait aussi placer dans ce groupe Autran et son frère Pierre qui offrent les églises de Pelleautier en vue d'obtenir la « société de prières » des moines (*ut societatem habebant orationum*) (GUILLAUME n° 7 = GCN, t. I, instr., c. 539, n° V - ap. 1063 - av. 1079). Leurs noms rappellent ceux de deux chanoines de Gap des années 1020-1030. Autran est le nom du chanoine et archidiacre de Gap qui signe en 1029 la donation de l'église de Saint-André de Gap à Cluny, souscrite aussi par un chanoine appelé Pierre<sup>8</sup>.

L'évêque Féraud de Gap, son frère Pierre, évêque de Vaison (1010/1011-1030) et leur famille, les Orange-Mévouillon, étaient proches de Cluny et faisaient partie de l'entourage comtal (ESTIENNE, 2004, p. 17-58). Deux des frères de Féraud, Pons et Laugier, s'étaient convertis à la vie monastique à Cluny en 1023, octroyant à l'abbaye de nombreux biens (CLU n° 2779)<sup>9</sup>. Laugier, il faut le rappeler, est le moine qui plus tard construit et fait consacrer l'église de Sarrians dans la *villa* donnée à Cluny par le comte Guillaume II. Saint-André de Gap a reçu probablement aussi au moins une donation comtale : un manse près des remparts de la cité de Gap et de l'église Saint-Arey, que le comte Guillaume IV et son épouse Lucie donnent en 1030 « afin que les moines vivant à Cluny ou dans une cella, choisie par le seigneur abbé, le possèdent » (GUILLAUME, n° 5)<sup>10</sup>.

Outre ces premières donations, qui font entrevoir le rôle des puissants de la région, laïcs et ecclésiastiques, dans les premiers temps de la nouvelle possession clunisienne, les analyses des actes de Saint-André de Gap laissent transparaître en filigrane différents aspects de la vie du prieuré et de son ancrage dans la société environnante, dans la deuxième moitié du XI<sup>e</sup> et au début du XII<sup>e</sup> siècle.

On observe, d'abord, le maintien de la présence des évêques et des chanoines de Gap, donateurs ou signataires des actes passés en faveur du prieuré. On y trouve la seule mention connue d'un évêque de Gap nommé Odilon (GUILLAUME, n° 5), et surtout une série d'actes concernant l'évêque Laugier I<sup>er</sup> (1079-1083) (GUILLAUME, n° 8 à 14), puis ses successeurs,

---

<sup>6</sup> Le chanoine Arbitrius apparaît encore en 1030 lors d'une donation de l'évêque de Gap à Saint-Victor de Marseille (CSV n° 712).

<sup>7</sup> Le chanoine Odoïn apparaît aussi en 1030 (CSV n° 712). L'abbé de Cluny à l'époque de cette donation était Odilon ; « l'abbé Re... » mentionné dans GUILLAUME n° 6 peut être le prieur de Cluny Rainald, qui avait reçu de l'évêque Almerade de Riez l'église de Valensole (CLU n° 1990).

<sup>8</sup> Le chanoine Pierre signe aussi la donation de l'évêque Féraud à Saint-Victor de Marseille de 1030 (CSV n° 712).

<sup>9</sup> Revient alors à Cluny la moitié du *castrum* d'*Altonum* dont l'autre moitié avait déjà été donnée par leur père. De plus, mais à titre temporaire, ils remettent le quart du *castrum* de *Bar*, du *castrum Clarenciagias*, de la *villa* et du *castrum* de *Guarnum*, et de la *villa Fexiana*, leur part de *Montilio*, de *Frontiniaco*, de *Lachias*, et le quart du *castrum* de *Mirabellum*, biens que les moines de Cluny pouvaient tenir jusqu'à la mort des donateurs, mais qui devaient revenir à leurs frères après leur disparition.

<sup>10</sup> C'est peut-être ce manse qui, quelques années plus tard, sera échangé en présence des comtes Geoffroi et Bertrand, par le moine Alboïn contre un manse sis près de l'église Saint-André, appartenant à Bérenger, vicomte d'Avignon (MANTEYER, p. 376, n. 3).

Isoard (1105) (GUILLAUME, n° 15), et Laugier II (1106-1121) (GUILLAUME, n° 16). Laugier I<sup>er</sup> offre une série d'églises à Saint-André de Gap, dont l'église Saint-Etienne en Dévoluy et Saint-Bonnet à la Garde, dans les environs de Gap (n° 10, 11, 13, 14). Le jour de la dédicace, ou plutôt de la fête de la dédicace de l'église, après la lecture de l'Évangile à la messe —donc vraisemblablement au moment qui précède l'offrande eucharistique— Laugier obtient une sorte de « donation collective » : le « peuple » (*populus*) donne à Saint-André toutes les dîmes en navets et en légumes (GUILLAUME, n° 12).

Ces rapports très proches de l'évêque avec le prieuré clunisien de Gap doit sans doute être mis en relation avec l'activité réformatrice de l'abbé de Cluny, Hugues de Semur, en Provence. Légat de la papauté grégorienne, Hugues préside plusieurs conciles à Avignon—en 1060, en octobre 1063, en avril 1066— et il est à nouveau dans cette cité en 1074, accompagné de ses prieurs provençaux (KOHNLÉ, 1993, p. 153-154 ; MAGNANI, 1999, p. 75, 83-84). C'est lui qui, en 1061, dépose l'évêque de Gap, Ripert de Mévouillon (1053-1061)—petit-neveu et probable successeur de l'évêque Féraud— accusé de simonie (GCN, t. I, instr., c. 277, n° X ; PATROLOGIA LATINA, t. 151, c. 488, n° CCXVI)<sup>11</sup>. Dans l'esprit de la réforme, c'est un moine de La Trinité en Vendôme, Arnulf, qui devient évêque de Gap en 1063 (*Vita Sancti Arnulfi*, p. 238). Laugier I<sup>er</sup>, comme son nom suggère, est peut-être apparenté aux Orange-Mévouillon, anciens bienfaiteurs de Cluny en Provence. Son accession à l'épiscopat de Gap après Arnulf serait ainsi l'un des nombreux compromis trouvés entre les réformateurs, dont Hugues de Cluny, et les lignées aristocratiques provençales qui adhèrent à la réforme mais continuent à contrôler certains sièges épiscopaux. L'attitude bienveillante de Laugier I<sup>er</sup> envers le prieuré clunisien de Gap serait l'une des facettes des accommodements qu'on pu être trouvés alors, ménageant à la fois les idéaux réformateurs de la papauté, les intérêts des Clunisiens dans la région et la domination de l'aristocratie locale.

Les successeurs de Laugier I<sup>er</sup> semblent aussi issus de cette aristocratie. L'évêque Isoard, connu en 1105, porte le même nom que le vicomte de Gap à cette époque, issu de la famille de Mison qui avait fait des dons en 1022-1023 à Ganagobie (CLU n° 2771). Isoard confirme à Cluny et à Saint-André, toutes les donations effectuées par ses prédécesseurs et établit une association de prières avec les moines clunisiens (*ad obtinendam orationum societatem*) (GUILLAUME, n° 15)<sup>12</sup>. Quant à Laugier II, témoin de l'un des actes de Saint-André

---

<sup>11</sup> En 1082, l'ex-évêque Ripert offre à Cluny des biens situés dans le pays des monts d'Albion, sur le territoire de Revest-du-Bion, dans le diocèse de Sisteron (CLU n° 3590). En 1085, les fils de Ripert signent la donation faite à Cluny par un certain Féraud, probablement un de leurs fidèles, de ses alleux et fiefs tenus de ses parents et de son seigneur, c'est-à-dire, le quart de Château-Giraud, à Ribiers, et les églises Sainte-Marie et Saint-Jean ainsi que l'église du château, dans le diocèse de Gap (CLU n° 3620).

<sup>12</sup> L'évêque Isoard de Gap se trouve le 15 mai 1105, à Rome en présence du pape Pascal II. À cette occasion, le camérier du pape, le moine clunisien Pierre, demande à l'évêque, pour son monastère, l'église Sainte-Marie de Veynes (CLU n° 3834). Ce même jour, le pape confère sa protection au prieuré de Saint-André-de-Rosans, et en confirme les biens, notamment l'église Saint-Arey-de-Rosans (il s'agit de l'église dont la moitié avait été donnée en 988 par Richaud [CLU n° 1784]) qui avait été concédée par les évêques de Gap, Hugues et Féraud, concession alors confirmée par l'évêque Isoard (CLU n° 3833). Apparemment, la donation de l'église de Veynes a suscité

(GUILLAUME, n° 15), le rapprochement onomastique le placerait dans la même mouvance familiale de Laugier I<sup>er</sup>.

On aperçoit également dans les analyses des actes de Saint-André de Gap, quelques éléments de la structure et de l'organisation du prieuré. Les biens cités dénotent un rayonnement local, autour de la cité de Gap, au nord, dans le Dévoluy et dans le Champsaur, et au sud, à Pelleautier et aux Côtes-de Neffes. Le prieuré lui-même est indiqué soit comme « *ecclesia* », terme général pour désigner des dépendances monastiques en Provence, soit comme « *monasterium* » ou « *coenobium* », expressions qui mettent l'accent sur la vie consacrée commune des moines (GUILLAUME n° 7, 8, 10, 16, 17). L'acte passé dans le « *claustrum* » laisse ainsi supposer des aménagements monastiques particuliers (GUILLAUME n° 6). Le prieuré était dirigé par un « *prior* » dont on connaît certains noms : Hugues, Humbert<sup>13</sup>, Albert, Imbert (GUILLAUME n° 6, 10, 11, 15). On ne peut pas connaître le nombre de moines, mais au moins trois, Isnard, Lambert et Pons vivaient à Saint-André au milieu du XI<sup>e</sup> siècle (GUILLAUME n° 7). Beaucoup plus tard, lors de la visite des prieurés de Cluny de 1279, on dénombre deux moines et un prieur à Saint-André de Gap, alors qu'ils sont trois moines plus un prieur à Valensole, cinq moines plus un prieur à Saint-André de Rosans, et quatorze moines plus un prieur à Ganagobie (POECK, 1998, p. 343, 450, 523). Quoiqu'il en soit, le prieuré est reconnu par la société locale au XI<sup>e</sup> siècle comme lieu de vie monastique et liturgique. Il reçoit des donations des familles des environs qui voient sans doute les moines comme des intermédiaires efficaces avec l'au-delà et surtout, il suscite des conversions.

Les analyses des actes de Saint-André, répertorient six conversions à la vie monastique, dont celle déjà mentionnée du chanoine Pierre Odoïn. Parmi les autres convertis, Humbert abandonne sa condition de *miles* et devient moine de Cluny, offrant aux frères de Saint-André de Gap un manse en Champsaur (GUILLAUME n° 3). La donation d'Humbert est confirmée par la signature de ses deux frères Udalard et Ado. Ce dernier, avec son épouse Anna, donne à Cluny et à l'abbé Hugues sept églises et des alpages en Champsaur également (CLU 3055 - 1049-1109)<sup>14</sup>. C'est ainsi que toute la fratrie manifeste son attachement aux Clunisiens. On a par ailleurs, le témoignage de ce qui semble être l'oblation d'un enfant suivie de la conversion du père. Pierre Aicard donne son fils Zacharie à l'abbé Hugues de Cluny pour qu'il devienne moine (*ut monastico subjectus ordini regulariter Domino deserviat*) et fait don de divers biens (GUILLAUME n° 8 -1079-1083). Ensuite, Pierre Aicard se convertit à son tour et, avec l'accord de sa femme et de ses héritiers, offre à Cluny une vigne aux Côtes-de-Neffes (GUILLAUME n°

---

l'opposition des chanoines de Gap, et en 1119, l'évêque Laugier II, en présence du pape Gélase II, doit la restituer à Cluny (GCN, t. I, inst., c. 278, n° XII).

<sup>13</sup> On peut se demander si le prieur Humbert n'est pas la même personne qu'Humbert, *miles*, qui se convertit à la vie monastique (GUILLAUME n° 3).

<sup>14</sup> Il s'agit des églises Saint-Maurice, Saint-Jacques, Sainte-Marie, Saint-Viator, Saint-Pierre, Saint-Martin et Saint-Eusèbe, en plus de six alpages et d'une pêcherie. En 1171, Raimond de Montbrand donne au prieuré de Saint-André de Gap le droit de couper du bois dans la forêt du Buissard, à Champsaur. Il reçoit du prieur Guillaume cent sous de Vienne et un cens annuel de deux setiers de vin (CLU n° 4241).

9). Au début du XII<sup>e</sup> siècle, Saint-André accueille aussi des conversions *ad succurrendum*. Gérard Malectinctus « à la fin de sa vie, se fait moine par crainte de ses péchés et par amour pour le Christ » (GUILLAUME n° 16). Etienne Malusvicinus, « jeune, à la fin de sa vie, renonce au siècle et se fait moine de Cluny ». Il fait alors don aux apôtres Pierre et Paul, à l'abbé Pons de Cluny (1109-1122), à sa congrégation et à l'église de Saint-André de Gap d'une maison et d'une vigne dont la moitié il a obtenu par échange de son frère Léo. Celui-ci confirme la donation d'Étienne en déposant un missel sur l'autel (GUILLAUME n° 17). La mention de ce geste à connotation para-eucharistique, apporte un témoignage fugace des cérémonies dont étaient accompagnés tous ces actes de donation et de conversion dans le prieuré. Mis à côté de l'établissement d'associations de prières et de la messe lors de la fête de dédicace, ce geste renvoie l'image d'un prieuré dont la vie liturgique est le gage de sa vitalité.

On pourrait, sans prendre trop de risque, appliquer cette image positive aux autres prieurés clunisiens provençaux. Nous savons que les cens versés par ces maisons à Cluny représentaient une somme importante pour son budget. En plus des redevances en nature, la somme payée par une quinzaine de prieurés de Provence au milieu du XII<sup>e</sup> siècle atteignait presque cinquante livres (CLU n° 4395 – 1148 ; DUBY, 1952)<sup>15</sup>. Certains prieurés s'engagent alors dans des travaux importants de construction et de décor, Ganagobie et de Saint-André de Rosans sont les plus célèbres, mais il faut compter aussi les élévations ou les remaniements d'édifices à Saint-Firmin en Valgaudemar et à Sainte-Jalle dans le diocèse de Gap, aux Aumades dans le diocèse d'Apt, à Sarrians, à Piolenc et à Saint-Martin de Caderousse dans le diocèse d'Orange (BARRUOL, *Saint-Maïeul*, p. 61-86).

Le réseau clunisien en Provence garde au XII<sup>e</sup> siècle les contours géographiques de sa formation au cours la deuxième moitié du X<sup>e</sup> siècle, pendant l'abbatiate de Maïeul, au nord de la Durance. Fondée sur les relations de l'abbé dans la région, l'implantation clunisienne se caractérise par le soutien trouvé auprès de l'aristocratie régionale—les comtes et leurs alliés, notamment— mais aussi par un effort de négociation et de composition face aux puissances seigneuriales concurrentes, évêques, moines d'autres monastères et seigneurs laïcs. Au long du XI<sup>e</sup> siècle, pendant les abbatiats d'Odilon, qui se pose en continuateur de l'oeuvre de Maïeul, puis d'Hugues de Semur, l'un des représentants de la réforme pontificale, la position de Cluny se consolide en Provence. Ce sont toujours les mêmes familles aristocratiques qui se trouvent impliquées, transmettant d'une génération à l'autre leur attachement aux Clunisiens, alors qu'elles réservent cependant la plupart de leurs dons aux monastères provençaux comme Montmajour, Saint-Victor de Marseille ou Lérins. Passée la période de création de

---

<sup>15</sup> Il s'agit des obédiences de Piolenc dans le diocèse d'Orange, de Saint-Amand de Clansayes et Saint-Pantaléon dans le diocèse de Saint-Paul-Trois-Châteaux, de Sainte-Jalle, Sainte-Luce, Thèze, et Ganagobie dans le diocèse de Sisteron, de Saint-André de Rosans, Beaujeu, Gap, Antraix et Château-Giraud dans le diocèse de Gap, de Saint-Pierre d'Albera dans le diocèse de Digne, de Valensole dans le diocèse de Riez, des Aumades dans le diocèse d'Apt et de Pont-de-Sorgues dans le diocèse d'Avignon.

dépendances, c'est leur ancrage local qui garantit leur pérennité. L'aperçu fragmentaire donné par les sources de Saint-André de Gap, illustre bien que c'est le rayonnement spirituel et les liens tissés par les moines sur place qui en sont les véhicules.

Eliana MAGNANI

Chargée de recherche au CNRS

UMR 5594 - Auxerre/Dijon

### **Bibliographie sommaire :**

- AMARGIER, P., "La capture de saint Mayeul de Cluny et l'expulsion des Sarrazins de Provence", *Revue bénédictine*, t. 73, 1963, p. 316-323.
- ATSMA, H., VEZIN, J., "La gestion de la mémoire à l'époque de l'abbé Hugues (1049-1109) : la genèse paléographique et codicologique du plus ancien cartulaire de l'abbaye de Cluny", *Histoire et archives*, 7, 2000, p. 5-29
- BAILLY, R., "Les possessions de Cluny dans le Comtat-Venaissin et ses abords", *Avignon, Rhône, Comtat*, n°10, 1991, p. 5-21.
- BARRUOL, G., "Un témoin du premier art roman méridional : le prieuré clunisien de Sarrians", *Hommage à André Dupont*, Montpellier, 1974, p. 13-24.
- BARRUOL, G., *Le prieuré de Saint-André-de-Rosans, présentation historique et archéologique*, Ministère de la Culture, 1990.
- "Cluny ou la puissance des moines", *Dossiers d'Archéologie*, n° 269, déc./janv. 2002.
- "Cluny. À la découverte des sites clunisiens", *Dossiers d'Archéologie*, n° 275, juillet/août 2002.
- DUBY, G., "Le budget de l'abbaye de Cluny entre 1080 et 1155. Économie domaniale et économie monétaire", dans *Hommes et structures du Moyen Age: recueil d'articles*, Paris, La Haye, 1973 (Le savoir historique, 1) (*Annales*, 1952, p. 155-171).
- ESQUIEU, Y., "Le prieuré de Saint-André-de-Rosans", *Archéologie dans les Hautes-Alpes*, Gap, 1991, p. 327-336.
- ESTIENNE, M.-P., *Châteaux, villages, terroirs en Baronnie X<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle*, Aix-en-Provence, PUP, 2004.
- FIXOT, M., PELLETIER, J.-P., BARRUOL, G., *Ganagobie, mille ans d'un monastère en Provence*, Mane, 1996 (*Les Alpes de Lumière*, 120-121).
- HILLEBRANDT, M., "Les cartulaires de l'abbaye de Cluny", *Mémoires de la société pour l'histoire du droit et des institutions des anciens pays bourguignons, comtois et romands*, 50, 1993, p. 7-18.
- IOGNA-PRAT, D., *Agni immaculati. Recherches sur les sources hagiographiques relatives à saint Maïeul de Cluny (954-994)*, Paris, 1988.
- IOGNA-PRAT, D., "La Croix, le moine et l'empereur : dévotion à la Croix et théologie politique à Cluny autour de l'an mil", *Mélanges Pierre Riché*, éd. M. Sot, Paris, 1990, p. 449-475.
- IOGNA-PRAT, D., "La confection des cartulaires et l'historiographie à Cluny (XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles)", *Les Cartulaires. Actes de la Table ronde...*, dir. O. GUYOTJEANNIN, L. MORELLE et M. PARISSÉ, Paris, 1993, p. 27-44.
- IOGNA-PRAT, D., *Ordonner et exclure. Cluny et la société chrétienne face à l'hérésie, au judaïsme et à l'islam (1000-1150)*, Paris, Aubier, 1998 (Collection Historique).

- IOGNA-PRAT, D., “Bibliographie clunisienne (1993-1999)”, *Revue Mabillon*, n. s. 11, t. 72, 2000, p. 269-277.
- IOGNA-PRAT, D., SAPIN, C., “Les Études clunisiennes dans tous leurs états. Rencontre de Cluny, 21-22 septembre 1993”, *Revue Mabillon*, n. s. 5, t. 66, 1994, p. 233-265.
- KOHNLE, A., *Abt Hugo von Cluny 1049-1109*, Sigmaringen, 1993.
- MAGNANI SOARES-CHRISTEN, E., *Monastères et aristocratie en Provence - milieu X<sup>e</sup> - début XII<sup>e</sup> siècle*, Münster-in-W., Lit-Verlag, 1999 (*Vita regularis*, 10).
- MAGNANI, E., “Réseaux monastiques et réseaux de pouvoir. Saint-Gilles du Gard : du Languedoc à la Hongrie (IX<sup>e</sup> - début XIII<sup>e</sup> siècle)”, dans *Provence Historique*, t. 54, fasc. 215, 2004, p. 3-26.
- MANTEYER, G. DE, *La Provence du premier au XII<sup>e</sup> siècle. Études d'histoire et de géographie politique*, Paris, 1908.
- MAZEL, F., *La noblesse et l'Église en Provence, fin X<sup>e</sup>-début XIV<sup>e</sup> siècle. L'exemple des familles d'Agoult-Simiane, de Baux et de Marseille*, Paris, CTHS, 2002.
- MÉHU, D., *Paix et communautés autour de l'abbaye de Cluny (X<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle)*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 2001.
- NICAULT, J., *Le diocèse de Gap des origines au XI<sup>e</sup> siècle. Recherches historiques de géographie historique*, maîtrise, Université de Grenoble 2, 1998.
- NICOLAS, N., *Organisation du terroir en Gapençais du XI<sup>e</sup> au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle, maîtrise*, Université de Provence, Aix-Marseille I, 1994.
- POECK, D. W., *Cluniacensis Ecclesia, Der cluniacensische Klosterverband (10.-12. Jahrhundert)*, Munich, 1998 (Münstersche Mittelalter-Schriften, 71).
- POLY, J.-P., *La Provence et la société féodale 879-1166. Contribution à l'étude des structures dites féodales dans le Midi*, Paris, 1976.
- RICHE, D., *L'ordre de Cluny à la fin du Moyen Âge. “Le vieux pays clunisien” - XII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles*, CERCOR, Publications de l'Université de Saint-Etienne, Saint-Etienne, 2000 (CERCOR, Travaux et recherches XIII).
- ROSENWEIN, B. H., *To be the Neighbor of Saint Peter. The Social Meaning of Cluny's Property, 909-1049*, Ithaca-Londres, 1989.
- Saint-André-de-Rosans. Hautes-Alpes. Millénaire de la fondation du prieuré -988-1988. Actes du colloque 13-14 mai 1988*, Gap, Société d'Études des Hautes-Alpes, 1989.
- Saint Maïeul, Cluny et la Provence. Expansion d'une abbaye à l'aube du Moyen Age*, IOGNA-PRAT, D., ROSENWEIN, B., BARRAL I ALTET, X., BARRUOL, G., Mane, 1994 (*Les Alpes de Lumière*, 115).

*Bibliotheca Cluniacensis novissima*,

[www.uni.muenster.de/Fruehmittelalter/Projekte/Cluny/BiblClun/Welcome-e.html](http://www.uni.muenster.de/Fruehmittelalter/Projekte/Cluny/BiblClun/Welcome-e.html)

### Sources principales :

- ALBANÈS, J. H., CHEVALIER, U., *Gallia Christiana Novissima. Histoire des archevêchés, évêchés, et abbayes de France*, Montbéliard, Valence, 1899-1920, 7 vol. (t. I. Aix, Apt, Fréjus, Gap, Riez et Sisteron ; t. II. Arles ; t. III. Marseille ; t. IV. St. Paul Trois Châteaux ; t. V. Toulon ; t. VI. Orange ; t. VII. Avignon) = GCN.
- Cartulaire de l'abbaye de Saint-Victor de Marseille*, éd. B. GUÉRARD, Paris, 1857, 2 vol. (*Collection des Cartulaires de France*, t. VIII) = CSV
- CHARVIN, G., *Statuts, chapitres généraux et visites de l'ordre de Cluny*, Paris, 1965-1975, 7 vol.

- GUILLAUME, P., *Notice historique et Documents inédits sur le prieuré de S. André de Gap*, Montbéliard, 1882.
- ODILON DE CLUNY, *Vita Sancti Maioli*, éd. Marrier-Duchesne, *Bibliotheca Cluniacensis*, Luteciae Parisiorum, 1614 (Bruxelles-Paris, 1915, 2<sup>e</sup> éd.), col. 289-290.
- Les plus anciens documents originaux de l'abbaye de Cluny*, éd. H. ATSMAN, S. BARRET et J. VEZIN, Turnhout, Brepols (*Monumenta palaeographica medii aevi. Series gallica*), t. I (1997), t. II (2000), t. III (2002).
- Recueil des chartes de l'abbaye de Cluny*, éd. A. BERNARD, A. BRUEL, Paris, 1876, 6 vol. I-VI, 1876-1903, (Collection de documents inédits sur l'Histoire de France) = CLU.
- Vita Sancti Arnulfi episcopi Vapincensis*, éd. L. Acheri, J. Mabillon, T. Ruinart, *Acta Sanctorum ordinis S. Benedicti*, Paris, 1701, saec. VI, pars 2, p. 237-242 ; 2<sup>e</sup> éd. 247-51 (BHL 712).
- ZIMMERMANN, H., *Papsturkunden 896-1046*, Vienne, 1984-1989, 3 vol. (*Österreichische Akademie des Wissenschaften, Phil.-Histor. Klasse*, 117).